



Guillaume Leroy est nommé Président France de Sanofi

Paris, France - Le 12 septembre 2017 - Sanofi annonce la nomination de Guillaume Leroy au poste de Président France à compter du 1^{er} octobre. Il succède dans ce rôle à Philippe Luscan, Vice-Président Exécutif, membre du Comité Exécutif, en charge des activités industrielles globales.

Dans le cadre de cette nouvelle fonction, Guillaume Leroy, coordonnera l'ensemble des activités de Sanofi en France et représentera l'entreprise auprès des autorités françaises et des organisations professionnelles, en complément de son rôle de Directeur général Médecine Générale France qu'il occupe depuis janvier 2017.

Guillaume Leroy a débuté sa carrière en 1993 chez Sanofi Pasteur au Brésil. Il a acquis une expérience de plus de vingt ans au sein de Sanofi Pasteur, où il a occupé des fonctions de direction dans cinq pays, assuré la responsabilité de larges équipes internationales et travaillé en étroite coopération avec les autorités de santé nationales et internationales.

Après 15 années à l'étranger - Brésil, Colombie, Venezuela et à partir de 2002 Mexique, en tant que Directeur général de Sanofi Pasteur puis Vice-Président Sanofi Pasteur Amérique latine - il revient en 2011 à Lyon pour créer la « Dengue Company », une équipe mondiale de 500 personnes qui relève le challenge scientifique industriel et de santé publique en mettant sur le marché Dengvaxia, premier vaccin au monde contre la dengue.

« Je tiens à remercier chaleureusement Philippe Luscan d'avoir assuré avec succès cette mission stratégique de Président France de Sanofi depuis janvier 2015 et souhaite à Guillaume Leroy pleine réussite dans cette mission importante pour Sanofi » a déclaré Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi.

Guillaume Leroy (49 ans) est Docteur en pharmacie, diplômé de l'Université de Rouen, diplômé d'un master en marketing pharmaceutique à l'ESCP. Il a été conseiller du Commerce Extérieur de la France et représente Sanofi auprès de MEDEF International.

A propos de Sanofi

Sanofi, l'un des leaders mondiaux de la santé, s'engage dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques centrées sur les besoins des patients. Sanofi est organisé en cinq entités globales : Diabète et Cardiovasculaire, Médecine générale et Marchés émergents, Sanofi Genzyme, Sanofi Pasteur et Santé grand public. Sanofi est coté à Paris (EURONEXT: [SAN](#)) et à New York (NYSE: [SNY](#)).



Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyens d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2016 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning ForwardLooking Statements » du rapport annuel 2016 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Contact Sanofi :

Relations Presse

Jean-Baptiste Froville

Tél. : +33 (0)1 53 77 86 39

mr@sanofi.com